



Réf. Farde e-Assemblées : 2351437

N° OJ : 77

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2020

Objet : Subside 2020 à l'asbl Marché des Antiquaires du Sablon : 27.653,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2020;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article 1 : Octroyer un subside pour un montant de 27.653,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2020 à l'ASBL Marché des Antiquaires du Sablon, pour l'organisation de la relance du marché après le Covid-19 et l'organisation du Sablon Design Market 2020.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2020.

Annexes :